Québec

Communiqué de presse

Le gouvernement du Québec accorde plus de 1,6 M$ à Plaisance

Plaisance, le 12 juin 2025. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M[me] Andrée Laforest, le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau, M. Mathieu Lacombe, est fier de confirmer qu'une somme de 1 641 000 $ a été accordée à la Municipalité de Plaisance pour la construction de son garage municipal, dont l'inauguration avait lieu aujourd'hui.

Les travaux se sont déroulés au cours des derniers mois au 33, rue Saint-Isidore. D'une superficie approximative de 295 mètres carrés, le garage inclut notamment deux baies de stationnement comprenant chacune une porte de garage, un poste de soudure, un vestiaire, une salle mécanique et électrique ainsi que des bureaux administratifs et un espace de repos.

Citations :

« Notre gouvernement est fier de mettre en place des initiatives qui soutiennent et dynamisent nos municipalités partout au Québec. Nous travaillons avec elles pour déployer des projets qui ont un effet positif pour les citoyens et sur la qualité des services qui leur sont offerts. Je suis persuadée que le nouveau garage contribuera directement à optimiser la performance de la Municipalité. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

« Je suis heureux de savoir que ce nouvel édifice permettra de répondre aux besoins de la Municipalité en matière de gestion des opérations. Je remercie d'ailleurs ma collègue, la ministre Laforest, et notre gouvernement de participer à la mise en place de cette infrastructure importante pour ma circonscription. Le garage contribuera assurément à améliorer la qualité de vie du personnel et de la population de Plaisance. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau

« Ce garage, c'est bien plus qu'un simple bâtiment. C'est un outil de travail fonctionnel et adapté, qui permettra à notre équipe des travaux publics de travailler dans de meilleures conditions, avec efficacité et en sécurité, en plus de répondre aux exigences d'une gestion moderne et durable. »

Christian Pilon, maire de Plaisance

Faits saillants :

- L'aide financière provient du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), qui est issu du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035. Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

- Plaisance a reçu une majoration de 10 % du taux d’aide financière de base, accordée aux municipalités de 2 000 habitants et moins.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :

- facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation
- x.com/MAMHqc
- linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : **Élodie Masson**
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Michel Moyneur-Larocque
Directeur et conseiller politique
Bureau du député de Papineau
819 576-8932
Michel.Moyneur-Larocque@assnat.qc.ca

Information : **Équipe des relations de presse**
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l’Habitation
418 691-2015, poste 83746